

CTL DISI Sud-Ouest 22 nov. 2021



Cette réunion s'est déroulée de 10h00 à 12h45 en mixte présentiel et visioconférence. Elle a fait l'objet d'un enregistrement sonore comme pour les CTL en «présentiel».

L'installation matérielle est à revoir : la Présidente était placée au bout d'une rangée de tables au fond d'une salle, avec deux personnes devant elle, sans être en face de la caméra. Difficile de dialoguer dans ces conditions...

Ce compte-rendu vous donne notre analyse, et reflète le plus fidèlement possible les propos tenus, les informations et consignes données par la Direction.

Les représentant.e.s pour l'Administration :

- * Présidente du CTL,
- * Adjointe directrice DISI, IP RH, IDIV direction,
- * Responsables et/ou adjoint.e.s des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Toulouse,

Les élu-e-s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale :

Solidaires :

- * Titulaires : Bruno RIGOULET, Cédric TOFFIN, Evelyne LOUBERSAC,
 - * Suppléant : Pascal GALANO, Emmanuelle MATHIEU
- CGT CFDT FO : élu-e-s en CTL.

Ordre du jour

1. Présentation du DUERP-PAP adopté en CHSCT, pour information
2. Questions diverses

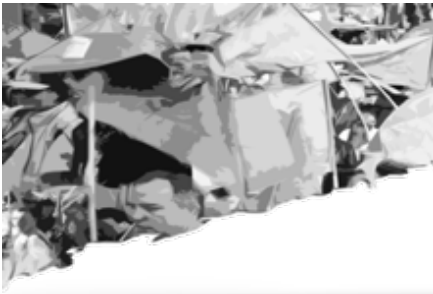
Déclarations liminaires

La Présidente a pris la parole et une nouvelle fois, a oublié de passer la parole aux OS pour la lecture des liminaires !! Ce n'était pas la première fois, hélas.

Nous avons lu notre déclaration liminaire qui est disponible [ici](#).

Mais ensuite, la Présidente, une fois de plus, n'a pas suivi les règles établies en matière de dialogue social : au lieu de passer la parole aux OS dans l'ordre des votes obtenus lors des dernières élections, elle a donné la parole dans un ordre aléatoire aux représentants du personnel. D'une part ce fut contre-productif, chacun ne sachant plus trop qui pouvait prendre la parole, et d'autre part c'était un manque de respect vis-à-vis des agents et de leurs votes. Pour Solidaires Finances Publiques, les syndicats les plus représentatives doivent pouvoir parler en premier comme ce fut toujours le cas sous la présidence des directeurs précédents.





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Réponses de la Présidente

La Présidente, après la lecture des liminaires, a apporté les réponses suivantes.

Comme nous avons dit en liminaire que « *Les DISI ne peuvent pas être acteurs sur la partie organisation du travail* », elle nous a répondu que c'est pourtant bien le rôle de la DISI d'investir sur l'organisation du travail. « *Nous sommes complètement acteurs sur le sujet et notre rôle est de prendre en compte les RPS et de réfléchir en termes d'organisation du travail, de charge, de pérennité de missions, et c'est le rôle de l'équipe de direction.* »

Pour Solidaires Finances Publiques, cette prise de position est une grande nouveauté à la DISI Sud-Ouest depuis le précédent directeur, nous attendons de voir, mais au moins l'intention est bonne.

- ▶ « *Sur le sujet de ce que vous appelez le black friday de l'assistance de proximité: nous avons travaillé avec les services centraux en leur expliquant qu'il fallait faire une hiérarchisation de ces priorités, ce qui a été fait.* »
- ▶ « *Pour faire ce travail d'estimation du coût, ce n'est pas la tête pensante de la DISI avec son équipe qui peut estimer cette charge. C'est au niveau des services d'assistance que cette estimation a pu être faite, on a besoin de l'expertise du terrain.* »
- ▶ « *On gère les priorités, notre objectif n'est pas de charger des équipes qui ne seraient pas en mesure de réaliser les travaux.* »

Concernant le télétravail, elle a indiqué que la généralisation du télétravail a un impact fort, et qu'il faut maintenant travailler sur comment organiser au mieux le télétravail dans les services, comment gérer l'intégration des nouveaux, la pérennité des missions, faciliter le travail du manager. Elle a précisé que ce sera le fil rouge en 2022, et qu'il est important de conserver la qualité du travail et le collectif de travail.

Solidaires Finances Publiques : « cette volonté de faire du participatif c'est vraiment nouveau. On s'en félicite et on attend des actes et des mises en œuvre. ».

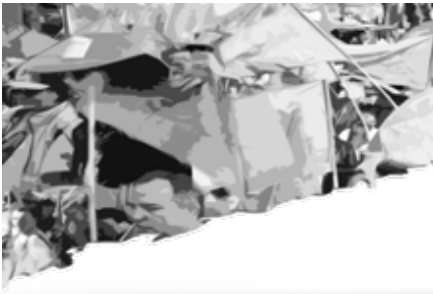
Pour Solidaires Finances Publiques, nous, agents de la DISI Sud-Ouest, payons les pots cassés des transformations de postes mal anticipées et mal évaluées au plan local et au plan national, des nouvelles règles de gestion avec délais de séjours rallongés et des nouvelles règles de primoaffectation des stagiaires qui les empêchent d'arriver dans nos services.

Donc pour la Présidente qui est aussi la Directrice de la DISI, la solution aux postes vacants, c'est tout simplement de supprimer ces postes, CQFD !!

Cette annonce de la direction ne sera sans doute pas la dernière dans la même veine ... nous en aurons ou pas l'illustration en janvier prochain lors du CTL « emplois ».

Solidaires Finances Publiques reste et restera toujours mobilisé pour défendre les intérêts des collègues qui exercent leur activité dans des services en sous-effectif chronique. Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en souffrance au travail.





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Présentation du DUERP-PAP adopté en CHSCT, pour information

Le 1er risque du DUERP retenu dans le PAP concerne les véhicules et leur aménagement : la Présidente reconnaît être très limitée par la politique de renouvellement très stricte de l'État.
Le 2e risque retenu concerne les Risques Psycho Sociaux et en particulier l'inquiétude sur l'avenir.

La Présidente a déclaré :

- ▶ « Il y a une communication régulière vers les RESI et les « collaborateurs » de manière à avoir l'information au plus tôt, et le recrutement de vacataires et de contractuels pour faire face à la charge de travail. »
- ▶ « Il y a une attente forte sur le numérique : il faut voir comment on s'organise pour prendre de nouvelles missions ou étendre les missions actuelles. »
- ▶ « Voir piloter des prestataires externes !! C'est dans le sens de l'histoire. On va devoir faire certains travaux avec plus de prestations externes que ce qu'on fait actuellement. »
- ▶ « Pour la fermeture de l'éditique à l'ESI 87, l'accompagnement des agents de l'éditique est en cours, y compris un accompagnement personnalisé de la DISI auprès de chaque agent. »
- ▶ « Pour la gestion de relations conflictuelles : une journée de formation pour l'assistance de proximité a été organisée à Toulouse, mais les agents des CIDs excentrées ne se sont pas déplacés. »

Une autre OS a expliqué que la formation « gestion du stress » ne répond pas à l'inquiétude légitime des agents sur l'avenir de leurs missions. **Solidaires Finances Publiques** l'avait déclaré en liminaire.

Cette OS a continué en indiquant que concernant le manque d'intérêt des agents pour l'élaboration du DUERP : « c'est bien normal vu la nature des réponses apportées jusqu'à maintenant. »

La Présidente a répondu que « la formation « gestion du stress » n'est pas la solution miracle. Il y a aussi une action de renforcement des relations avec les directeurs. » (NDR des DDFIP/DRFIP).

Solidaires Finances Publiques a déclaré que « l'inquiétude dans les services ne se trouve pas que dans l'assistance, mais dans tous les types de services. Et le gros changement annoncé par le pilotage de prestataires externes en DISI ne va pas calmer cette inquiétude.

Ça va finir de déposséder nos collègues de leurs missions et de leur expérience.

Il va falloir vraiment donner des pistes aux agents en DEV, INTEX, Exploitation.

Qu'est-ce que vous avez prévu pour ces équipes ? »

La Présidente a répondu avec agacement qu'elle est arrivée seulement le 04 octobre :

- ▶ « Les lignes directrices seront présentées au moment où elles devront être présentées. Je vous dis que c'est une tendance, ce n'est pas une armée de prestataires qui vont arriver dans les DISI. »
- ▶ « Parfois pour prendre une mission, pour élargir le périmètre de nos missions, pour avoir des sites qui vont continuer à évoluer, il faut faire appel à des prestataires externes. »
- ▶ « Ça existe déjà au niveau de certains sites. Je voulais vous le mettre dans le paysage. »
- ▶ « Ça pourrait se faire soit sur de nouvelles technos, soit pour un besoin d'un peu de renforts sur un temps limité, soit aussi sur des missions plus pérennes pour permettre à des internes de monter sur des technos innovantes ou des projets. »





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Présentation du DUERP-PAP (suite)

La Présidente a proclamé : « *Ce qui est important c'est de maîtriser les prestataires externes.* »

Dernier risque retenu dans le PAP, ce sont les risques d'hygiène dus au contexte sanitaire, en particulier pour l'assistance de proximité.

La Présidente a rappelé que si les consignes ne sont pas respectées en local, il ne faut pas intervenir et repartir. La Présidente par intérim a appelé au respect des gestes barrières.

Pour conclure le point, **la Présidente a assuré** qu'elle sera particulièrement vigilante pour les remontées 2022.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous condamnons l'externalisation des missions via le recours à des prestataires et tout recrutement de contractuels dans les métiers informatiques. Pour nous les recours à des prestataires se traduisent par l'emploi d'informaticiens privés coûteux qui participent à des projets sans pour autant mutualiser leurs savoirs et savoir-faire. Ces derniers n'apportent rien à nos informaticiens hormis une dépossession certaine de leur champ de compétences et de technicité. De plus, ce recours entraîne pour les services informatiques une perte de visibilité sur les projets en cours et à venir. En outre, la comparaison entre le coût journalier d'un fonctionnaire et d'un prestataire est également à mettre en balance dans le choix d'organisation pour des missions pérennes.

Sur ce sujet, nous constatons aujourd'hui la volonté de certaines DiSI, comme la DISI Sud-Ouest, de recourir au niveau local à des prestataires, pour gérer des missions qui sinon « partiraient ailleurs... » ou pour prendre de nouvelles tâches !!!

Si de nouvelles missions arrivent, elles doivent être gérées en interne, là où c'est possible, par un abondement en termes d'emplois et surtout pas par des prestataires.

Pour Solidaires Finances Publiques cette vision n'est pas acceptable et ne doit pas être un chantage à l'emploi et aux missions.

Questions diverses

Visites médicales :

Une OS a réquisitionné la parole sans attendre que la Présidente organise les interventions dans l'ordre de la représentativité syndicale locale.

Cette OS a évoqué l'absence de convocation aux visites médicales pour des agents qui doivent avoir des visites annuelles.

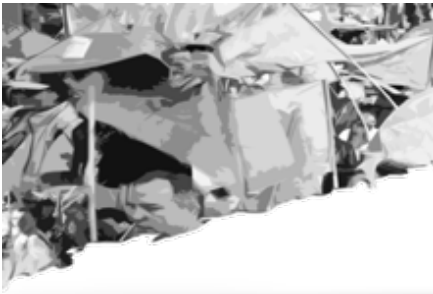
La DISI vérifiera le point et répondra plus tard.

EIFI de Limoges :

Cette OS reprend à nouveau la parole pour avoir des informations sur le sujet de l'éditique de l'ESI 87 sur lequel nous étions intervenu en solo lors des CTL et CHS-CT précédents

La Présidente a répondu que des missions de remplacement ont déjà été trouvées.





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Questions diverses (suite)

Solidaires Finances Publiques n'ayant pas eu de réponse à ces propos liminaires concernant le CQEIFI et la CID 33 prend la parole.

CQEIFI :

Solidaires Finances Publiques : « Il y a une souffrance qui grandit jour après jour dans ce service. Nous vous en avons averti à de multiples reprises lors des instances formelles CHS-CT CTL, et informelles.

Il y a eu le décès tragique d'une de nos collègues survenues sur le chemin du travail dans un accident de voiture.

Un collègue expérimenté a obtenu sa mutation. Ils ont été remplacés par 2 nouveaux collègues nouvellement recrutés.

L'effectif n'a pas été étendu malgré la prise en compte d'une nouvelle mission nationale évalué en COPSI par l'administration à 2 à 3 ETP.

Il n'est pas acceptable d'imposer à une équipe en sous-effectif la contrainte d'une permanence matin et soir (8 à 18h30) y compris pendant les congés.

Ces permanences ne sont pas tenables à 5. Le fait que tous les collègues comme le cadre A ou l'IP ne participent pas aux permanences ponctuellement envoie un mauvais signal aux agents.

En tant que Directrice, vous devez remonter à la DG que la mission de qualification éditique n'est pas suffisamment organisée en amont à la centrale. D'après nos sources, toutes demandes arrivent sans priorisation au fil de l'eau dans la BALF du service.

Il faut organiser un arbitrage et un pilotage, car les demandes s'empilent et certaines deviennent caduques faute d'avoir pu être traitées à temps.

Les collègues ont demandé au printemps dernier de pouvoir avoir accès au télétravail. Certaines missions comme la supervision des flux éditiques peuvent sans doute être réalisées à distance.

Le télétravail devrait être mis en place. Une journée de télétravail ponctuel par semaine et par agents demandeurs serait un signal fort envoyé à ces collègues.

S'il n'y a pas de démarches dans ce sens malgré que la direction de l'ESI se soit engagée à y réfléchir, cela deviendra discriminatoire et cela démotivera les collègues très investis dans leurs missions. »

Présidente du CTL : « Le CQEIFI est un service important, stratégique avec la convergence sur les ateliers éditiques, tout passe au niveau du CQ ; Il est important qu'ils puissent assurer ces missions. Ça fait partie des points de vigilance que l'on suit. L'alerte, on l'a également de notre côté. La réflexion est en cours. »

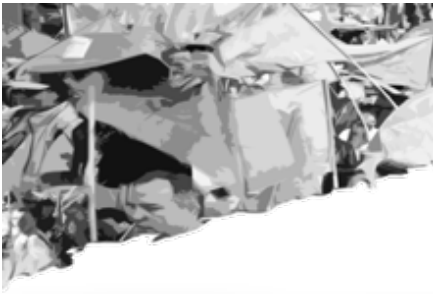
La Présidente demande à son adjoint : elle n'a rien à ajouter et lui répond qu'elle a vu les agents pendant son passage à Poitiers.

La Présidente explique alors qu'elle a vu que les chefs et pas les agents, mais qu'elle reviendra.

Elle passe la parole à l'adjoint du RESI86 qui explique que le CQEIFI est en pleine tempête sous la pléthore de demandes que le CQEIFI reçoit. **Mais que les « astreintes » (NDR non ce sont des permanences), ce n'est pas non plus insupportable !**

Solidaires Finances Publiques a bien reconnu « la patte » de la direction de l'ESI 86, qui se vante de sa grande flexibilité, mais qui au jour le jour montre surtout une grande rigidité de fonctionnement au lieu de faire preuve d'adaptabilité.





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Questions diverses (suite)

Une autre OS nous a appuyés sur le sujet en disant que les réponses apportées sont hors sol, et qu'ils souscrivent totalement à toutes les remarques faites par Solidaires. Ils demandent à mettre un peu de souplesse dans les permanences, et la mise en œuvre du télétravail dans ce service comme c'est le cas dans la quasi-totalité des autres services.

La Présidente a déclaré qu'elle ne pouvait pas répondre en séance.

L'OS lui a répondu que la question n'était pas apparue en séance.

La Présidente a reconnu que tous les points soulevés étaient pertinents.

Solidaires Finances Publiques a affirmé, « *il y a une réelle souffrance dans cette équipe, il va falloir se pencher sur chacune et chacun des collègues.* »

La Présidente conclut en disant que « *le message est bien remonté et je vous remercie pour cette alerte.* »

CID 33 :

Solidaires Finances Publiques : « *Cette cellule départementale composée d'une quinzaine d'agents fait partie des plus grandes CID de la DISI Sud-Ouest. Malgré ce nombre conséquent d'agents, il ne faut oublier que la DRFIP33 a un effectif de plusieurs milliers d'agents sur un secteur géographique très vaste. La métropole est sujette à des difficultés de déplacement au travers de bouchons routiers quasi permanents qui entraînent des délais de routes entre sites qui s'ajoutent à la durée des travaux. Les agents se retrouvent avec de journées qui souvent dépassent le forfait horaire choisi.*

2 contractuels ont été recrutés pour pourvoir des postes vacants.

Plusieurs réorganisations du travail et de missions ont été expérimentées pour prendre en compte entre autres toutes les contraintes que nous vous avons listées, mais d'après les agents qui nous ont contactés, ce n'est pas encore suffisant. Certains collègues sont en souffrance qu'ils expriment plus ou moins ouvertement à leur hiérarchie. Il y a un véritable mal-être qui doit être pris en compte par la direction et les acteurs de prévention comme le médecin du travail afin que cela s'apaise et que des solutions soient trouvées. »

La Présidente du CTL a donné la parole directement au RESI 33.

Le Responsable de l'ESI 33 a expliqué que « *c'est important d'avoir ce genre de message qui nous parvient par le biais de ces instances paritaires. Je n'ai pas connaissance de difficultés aussi marquées en toute sincérité.*

L'équipe est surchargée en cette fin d'année, notamment pas "les certificats de pandémie", et la préparation des opérations NRP.

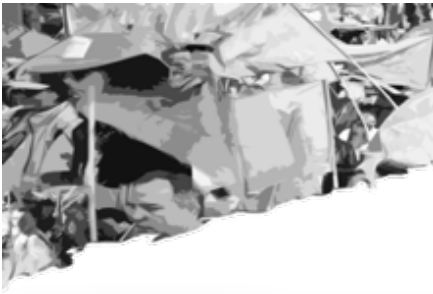
Les collègues qui ont à se déplacer se plaignent régulièrement des temps passés sur la route en raison des embouteillages qui réduisent le temps passé sur l'intervention. Il n'y a pas de situation de dépassement des horaires mensuels, pas de problèmes d'écrêtages importants, pas d'indicateurs qui nous auraient permis de nous alerter. On va se rapprocher des collègues et de l'encadrement et on va regarder la situation de très près. »

EIFI 86 :

Une autre OS a demandé si le repos quotidien de 11 heures est valable pour tout le monde en équipe ou pas ? Il n'a pas été respecté pendant une formation aux agents d'édition.

La Présidente a déclaré : « *les agents auraient dû signaler le problème.* »





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Questions diverses (suite)

Pour Solidaires Finances Publiques, c'était bien le but de cette prise de parole de parler de ce problème ...

L'adjoint au RESI 86 a déclaré que « *les horaires de formations étaient imposés par l'APAVE. Personne n'a rien dit, pour une 1/2 heure, je découvre que cela les a gênés.* »

La Présidente a regretté que l'information n'ait pas été remontée aux responsables locaux, mais que c'était bien à l'administration de respecter les temps de repos.

L'adjointe à la Directrice de la DISI a confirmé qu'il fallait bien 11 heures de repos consécutives.

Contractuels :

Une autre OS a souhaité avoir un point sur les contractuels.

Solidaires Finances Publiques a ajouté que « *comme nous vous l'avons demandé en déclaration liminaire, vous n'avez pas répondu à cette demande. Nous nous associons à cette demande pour avoir un point précis sur les recrutements (et les détachements) et aussi sur la situation de la prestation externe.* »

La direction a répondu que l'on devrait avoir prochainement ces informations.

Règlement intérieur de la DISI SO :

Une autre OS a déclaré qu'il y avait eu peu de publicité sur le règlement intérieur, il faudrait refaire une communication autour de ce RI.

Fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents :

La Directrice de la DISI Sud-Ouest avait voulu ajouter à la suite de ce CTL une réunion de présentation de ces 2 nouveaux fonds, en empiétant sur la durée du CTL et sans donner le temps aux OS de préparer ces 2 sujets.

Suite à l'opposition de **Solidaires Finances Publiques** en déclaration liminaire, et **de la CGT** qui a dénoncé les temps de préparation et de réunion qui sont trop courts, **la Présidente** a finalement revu le dispositif.

Son adjointe a déclaré : « *on ne souhaite pas du tout faire les choses trop rapidement. On va vous proposer une réunion la semaine prochaine.* »

Visioconférence avec le DG sur le métier de l'assistance :

Solidaires Finances Publiques est revenu sur la visioconférence avec la direction générale sur le métier de l'assistance du 23/11 : L'information n'a été diffusée, sauf erreur de notre part, qu'aux agents relevant de l'ESI de Toulouse.

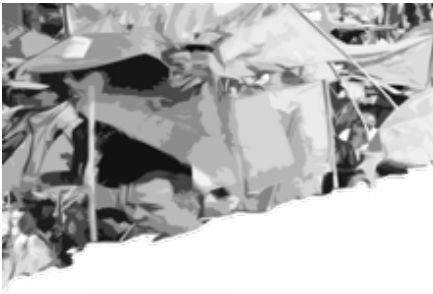
Un extrait : « *L'objet est d'échanger avec les acteurs du terrain de profils plutôt B / C, mais tous les grades sont acceptés jusqu'à celui d'AFiPA.*

Il nous faut constituer le panel d'une vingtaine de personnes volontaires réparties sur l'ensemble du territoire et représentant l'ensemble du métier. Maxi 4 pour la DISI. »

Pour Solidaires Finances Publiques, « *nous souhaiterions savoir pourquoi il n'y a que Toulouse qui a procédé à ce recensement de manière transparente ?* »

La Présidente a déclaré : « *il y a des chefs d'ESI qui ont diffusé l'information et d'autres qui ont désigné. Il n'y a pas de règle sur la manière de choisir les agents.* »





CTL
DISI Sud-Ouest
22 nov. 2021



Questions diverses (fin)

Pour **Solidaires Finances Publiques**, la Présidente ne voit même pas où est le problème : **l'information n'est pas diffusée à tous**. Les agents intéressés ne peuvent donc pas postuler, mais ce n'est pas grave : le RESI va choisir ses agents !! C'est quand même lui le mieux placé pour choisir de bons petits soldats qui vont parler avec courtoisie au Directeur Général.

Néanmoins ce ne fut pas le cas dans toutes les DISI, et le Directeur Général a pu profiter sans filtre des remontées du terrain : ce n'est pas l'arbre qui cache la forêt, vu l'état de la déforestation des effectifs dans les services d'assistance.

**Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.
Ne restez pas seul.e avec vos inquiétudes, vos interrogations, contactez-nous.**

- ★ Pour recevoir nos informations,
- ★ Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
 - ▶ contact@sfpd33.fr
 - ▶ solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgifp.finances.gouv.fr
 - ▶ 06.65.69.94.07
- ★ Nous rejoindre sur **TCHAP** pour vous informer, discuter ensemble, et rompre l'isolement.
 - ▶ <https://www.tchap.gouv.fr/> sur invitation à demander.
- ★ **Nouveau, rejoignez notre communauté des agents des DISI :**
 - ▶ <https://forum.solfipinformatique.org> sur inscription.



<http://opn.to/a/7xKzR>

